

GAL Tarentaise - Arlyère - Maurienne
Compte rendu de la consultation écrite par voie électronique
du 4 août au 4 septembre 2025

🔑 Objet de la consultation :

Programmation de dossiers

🕒 Date de clôture : **4 septembre 2025 midi**

Réponses mail reçues

Collège public

ABONDANCE Jocelyne, APTV (T - VD)
VERNAY Gérard, CCHT (S)
THOMAS Donatienne, CCCT (T - VD)
PULCINI Sylvain, CCVV (T - VD)
VAIRETTO André, Arlyère (T - VD)
LOUBET Pierre, Arlyère (T - VD)
VAILLAUT Eric, 3CMA (S - VD)
ALBRIEUX Alexandre, CCMG (T - VD)
VERNEY Sylvie, CD73 (T - VD)

Collège privé

JAY Mathieu, Vent d'ailleurs (T - VD)
ODIN Pierre-Yves, FACIM (T - VD)
GORRE Alfred, ASDER (T - VD)
MACHET Alain, Vivre en Tarentaise (T - VD)
MEYER Carla, POW (S)
BENOIT Séverine, indépendante (T - VD)
VALET Cédrik, CAUE (S)
COSTERG Jean-Sylvain, CCI (T - VD)
LEGER Eric, CMA (S - VD)

**Absence de réponse valant approbation
de l'ensemble des propositions**

Collège public

RAUCAZ Christian, Arlyère (T - VD)
DURBET Yves, SPM (T - VD)
SANDRAZ Eric (T - VD)

Collège privé

PARIS Florian, AURA Entreprise (T - VD)
VIARD Nathalie, indépendante (T - VD)
ZANUTTINI Sabine, MLJ (T - VD)
MESTRALLET Gauthier (T - VD)

(T) : titulaire

(S) : suppléant

(VD) : voix délibérative

	Public	Privé	Total
Membres consultés	22	22	46
Membres consultés ayant voix délibérative (VD)	11	11	22
Membres votants ayant voix délibérative	11 (50 %)	11 (50%)	22 (100 %)

Le double quorum est bien respecté

Présence d'au moins la moitié des membres votants ET au moins la moitié des voix exprimées relèvent du collège privé



L'essentiel à retenir

1. Programmation (vote des montants FEADER calculés suite à l'instruction) :

- **Association pour le Développement d'Albertville par la Culture (ADAC / Dôme Théâtre) - Des humains, la forêt... Circulations/Interactions avec le paysage : Résidences d'artistes, médiation et diffusion de spectacles :** 79 483,68 € HT de montant d'opération retenu ; 40 000 € d'aide LEADER accordée
- **CAPS (Comité d'accueil précarité solidarité) - Rencontres et ateliers entre producteurs et bénéficiaires de l'Epicerie Solidaire :** 19 464,48 € HT de montant d'opération retenu ; 14 000 € d'aide LEADER accordée
- **Maison du Tourisme du Pays d'Albertville - Création d'un parcours de randonnée pédestre en itinérance sur le massif du Grand Arc :** 11 398,38 € HT de montant d'opération retenu ; 9 118,70 € d'aide LEADER accordée
- **Commune de Moutiers - Mon Centre Bourg A Un Incroyable Commerce :** 20 000 € HT de montant d'opération retenu ; 6 000 € d'aide LEADER accordée
- **Clinique Vétérinaire des 3 vallées - Rénovation locaux/ acquisition équipement rural :** 100 000 € HT de montant d'opération retenu ; 40 000 € d'aide LEADER accordée
- **Commune de Pralognan la Vanoise - Aménagement des portes du Parc axes 1 et 2 :** 33 602,70 € HT de montant d'opération retenu ; 26 882,16 € d'aide LEADER accordée
- **Commune de Val-Cenis - Etude de faisabilité et études préalables pour la transformation du presbytère de Sollières en crèche multi-accueil et appartements :** 19 892,60 € HT de montant d'opération retenu ; 15 914,08 € d'aide LEADER accordée
- **Association Atelier Théâtre de Saint Julien Montdenis - « Moi, Carmen » - Création et diffusion d'un spectacle :** 48 794,40 € HT de montant d'opération retenu ; 25 000 € d'aide LEADER accordée
- **Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise - Animation solaire photovoltaïque 2025 :** 26 121,60 € HT de montant d'opération retenu ; 20 897,28 € d'aide LEADER accordée
- **Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise - Animation LEADER 2025 :** 52 936,06 € HT de montant d'opération retenu ; 42 348,84 € d'aide LEADER accordée

Nombre de dossiers restants à programmer : 6

2. Calendrier prévisionnel

- Comités de programmation : 16/10/2025 et 11/12/2025
- Comités d'audition :
 - Tarentaise : 18 septembre 16h00, Moutiers
 - Arlysère et projets dimension TAM : 23 septembre 9h00, Albertville
 - Maurienne : 23 septembre – exceptionnellement à Albertville



Résultats de la consultation écrite

Le **4 août 2025** l'équipe technique LEADER du GAL TAM a envoyé aux membres du Comité de Programmation une **consultation écrite par voie électronique** pour programmer 10 dossiers.

Au regard de la période estivale, il a été proposé aux membres d'approuver ou de rejeter ces propositions dans un délai de 27 jours ouvrables ; l'absence de réponse étant considérée comme approbation de la proposition (cf. règlement intérieur)

Programmation

L'ensemble des dossiers présentés à la programmation ont fait l'objet d'une présentation détaillée et d'un vote en sélection lors de précédents comités de programmation.

Association pour le Développement d'Albertville par la Culture (ADAC / Dôme Théâtre) - Des humains, la forêt... Circulations/Interactions avec le paysage : Résidences d'artistes, médiation et diffusion de spectacles

☞ Dossier sélectionné le 08/10/2024 avec la note de 66,9/100

Montant d'opération présenté : 112 445,86 € HT

Assiette retenue : 79 483,68 € HT

FEADER (LEADER)	Autofinancement	TOTAL (HT)
50 %	50 %	100 %
40 000 €	39 483,68 €	79 483,68 €

NB : assiette retenue inférieure à l'assiette présentée : les dépenses présentées de mission d'encadrement général et de fonction supports dans les dépenses de rémunération sont inéligibles ; elles sont incluses dans les coûts indirects. Par ailleurs, à défaut de notification des cofinancements prévisionnels DRAC (30 000 € HT) et CCHT (15 000 €) au stade de la programmation, l'autofinancement prévisionnel est revu à la hausse. L'ADAC étant reconnue « Organisme Qualifié de Droit Public », son autofinancement fait office de contrepartie nationale pour lever des fonds FEADER du programme LEADER.

Tout le monde prend part au vote.

👉 **VOTE à la majorité du montant programmé** (21 voix pour, 1 voix contre)

CAPS (Comité d'accueil précarité solidarité) - Rencontres et ateliers entre producteurs et bénéficiaires de l'Epicerie Solidaire

☞ Dossier sélectionné le 28/01/2025 avec la note de 89/100

Montant d'opération présenté : 19 464,48 € HT

Assiette retenue : 19 464,48 € HT

FEADER (LEADER)	Département	Autofinancement	TOTAL (HT)
72 %	18 %	10 %	100 %
14 000 €	3500 €	1964,48€	19 464,48 €

NB : assiette retenue supérieure au montant d'opération initialement présenté (suite à l'actualisation de certaines dépenses). Mais la subvention LEADER reste identique au prévisionnel initial.

Tout le monde prend part au vote.

👉 **VOTE à la majorité du montant programmé** (21 voix pour, 1 voix contre)

Maison du Tourisme du Pays d'Albertville - Création d'un parcours de randonnée pédestre en itinérance sur le massif du Grand Arc

☞ Dossier sélectionné le 13/02/2025 avec la note de 71/100

Montant d'opération présenté : 11 398,38 € HT

Assiette retenue : 11 398,38 € HT

FEADER (LEADER)	Autofinancement	TOTAL (HT)
80 %	20 %	100 %
9 118,70 €	2 279,68 €	11 398,38 €

👉 **VOTE à l'unanimité du montant programmé**

Commune de Moûtiers - Mon Centre Bourg A Un Incroyable Commerce

☞ Dossier sélectionné le 13/02/2025 avec la note de 68,2/100

Montant d'opération présenté : 20 000 € HT

Assiette retenue : 20 000 € HT

FEADER (LEADER)	Banque des territoires (aide hors PSN)	Autofinancement	TOTAL (HT)
30 %	50 %	20 %	100 %
6 000 €	10 000 €	4 000 €	20 000 €

Tout le monde prend part au vote.

👉 **VOTE à l'unanimité du montant programmé**

Commentaires

Un membre regrette toutefois que la « boîte à commerce » développé par la Chambre de Commerce et d'Industrie et qui a fait ses preuves par le passé, n'ait pas été la solution retenue, le coût en aurait été moins élevé (3 500 €).

Clinique Vétérinaire des 3 vallées - Rénovation locaux/ acquisition équipement rural

☞ Dossier sélectionné le 10/12/2024 avec la note de 68,6/100

Montant d'opération présenté : 146 094,46 € HT

Assiette retenue : 100 000 € HT

FEADER (LEADER)	Région Auvergne Rhône-Alpes	Autofinancement	TOTAL (HT)
40 %	20 %	40 %	100 %
40 000 €	20 000 €	40 000 €	100 000 €

Tout le monde prend part au vote.

👉 **VOTE à la majorité du montant programmé (20 voix pour, 2 voix contre)**

Commune de Pralognan la Vanoise – Aménagement des portes du Parc axes 1 et 2

☞ Dossier sélectionné le 28/01/2025 avec la note de 66,1/100

Montant d'opération présenté : 55 885,74 € HT

Assiette retenue : 33 602,70 € HT

FEADER (LEADER)	Autofinancement	TOTAL (HT)
80 %	20 %	100 %
26 882,16 €	6 720,54 €	33 602,70 €

NB : assiette retenue inférieure à l'assiette présentée : application d'une correction financière de 25% sur l'assiette éligible au motif d'un défaut de publicité (MAPA) malgré une information correcte des entreprises (double devis demandé)

Tout le monde prend part au vote.

 **VOTE à l'unanimité du montant programmé**

Commune de Val-Cenis - Etude de faisabilité et études préalables pour la transformation du presbytère de Sollières en crèche multi-accueil et appartements

☞ Dossier sélectionné le 10/12/2024 avec la note de 63,4 /100

Montant d'opération présentée : 18 000 € HT

Assiette retenue : 19 892,6 € HT

FEADER (LEADER)	Autofinancement	TOTAL (HT)
80 %	20 %	100 %
15 914,08 €	3 978,52 €	19 892,6 €

NB : assiette retenue supérieure au montant d'opération initialement présenté à la suite de l'attribution du marché public. Subvention LEADER initiale prévisionnelle 14 400 €

Tout le monde prend part au vote.

 **VOTE à l'unanimité du montant programmé**

Association Atelier Théâtre de Saint Julien Montdenis - « Moi, Carmen » - Création et diffusion d'un spectacle

☞ Dossier sélectionné le 08/10/2024 avec la note de 74 /100

Montant d'opération présentée : 49 598,46 € HT

Assiette retenue : 48 794,40 € HT

FEADER (LEADER)	Commune de Ste Marie de Cuines	Conseil Départemental Savoie	Autofinancement	TOTAL (HT)
51 %	3%	10 %	36 %	100 %
25 000 €	1 500 €	4 919,88 €	17 374.52 €	48 794,40 €

NB : assiette retenue inférieure au montant d'opération initialement présenté à la suite de la justification de dépenses estimées initialement. Montant de FEADER plafonné à l'instruction

Tout le monde prend part au vote.

 **VOTE à la majorité du montant programmé (21 voix pour, 1 voix contre)**

Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise - Animation solaire photovoltaïque 2025

☞ Dossier sélectionné le 28/01/2025 avec la note de 61,4/100

Montant d'opération présentée : 26 121,60 € HT

Assiette retenue : 26 121,60 € HT

FEADER (LEADER)	Autofinancement	TOTAL (HT)
80 %	20 %	100 %
20 897,28 €	5 224,32 €	26 121,60 €

Mme Jocelyne Abondance ne prend pas part au vote.

☞ **VOTE à la majorité du montant programmé** (20 voix pour, 1 voix contre)

Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise - Animation LEADER 2025

☞ Dossier ne nécessitant pas de sélection

Montant d'opération présentée : 52 936,06 € HT

Assiette retenue : 52 936,06 € HT

FEADER (LEADER)	Autofinancement	TOTAL (HT)
80 %	20 %	100 %
42 348,84 €	10 587,22 €	52 936,06 €

Mme Jocelyne Abondance ne prend pas part au vote.

☞ **VOTE à l'unanimité du montant programmé**

Après sollicitation des membres du COPROG, aucun financement autre que ceux figurant dans les plans de financement des dossiers programmés n'a été identifié.

Le 4 septembre 2025,



Jocelyne Abondance
Présidente du GAL TAM